SUJET BLANC NON OFFICIEL

CAP (Modèles et moules céramiques)

Enseignement moral et civique

Édition 2026

Sujet d'entraînement rédigé par FormaV. Il n'a pas été donné à l'examen : ce n'est ni un sujet officiel ni une annale. Les entreprises et les données qu'il contient sont fictives.

Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour consulter tous nos sujets d'annales et corrigés du CAP MMC, veuillez visiter :
capmoulesceramiques.fr/annales-sujets-et-corriges

CERTIFICAT D'APTITUDE PROFESSIONNELLE

MODÈLES ET MOULES CÉRAMIQUES

ÉDITION 2026

ÉPREUVE UG1 : FRANÇAIS, HISTOIRE-GÉOGRAPHIE-ENSEIGNEMENT MORAL ET CIVIQUE

Coefficient : 3 pour l'unité UG1 combinée **Durée : 2 heures**

Aucun document ou matériel autorisé en dehors de ceux fournis avec le sujet. Pour l'épreuve ponctuelle HG-EMC, le candidat présente également la liste des six documents qu'il a préparés, à raison d'un document par thème du programme.

Composition de l'épreuve	Support
PARTIE 1 : Repères historiques et analyse critique (9 points)	Dossier Questionnement
PARTIE 2 : Géographie et lecture de données (7 points)	Dossier Questionnement
PARTIE 3 : Enseignement moral et civique (4 points)	Dossier Questionnement
DOSSIER TECHNIQUE ET RESSOURCES (DT 1, DT 2)	Fourni avec le sujet
DOCUMENTS RÉPONSES (DR 1) : À RENDRE AVEC LA COPIE	Fin de sujet

L'usage de la calculatrice n'est pas autorisé.

Ce sujet comporte 5 pages numérotées de 1/5 à 5/5.
Dès que le sujet vous est remis, assurez-vous qu'il est complet.

LES DOCUMENTS RÉPONSES SITUÉS EN FIN DE DOSSIER SONT À COMPLÉTER ET À RENDRE OBLIGATOIREMENT AVEC LA COPIE.

FormaV - document d'entraînement non officiel

DOSSIER SUJET

CONSIGNES GÉNÉRALES DE L'ÉPREUVE ORALE HG-EMC : CENTRE D'EXAMEN

L'histoire-géographie-enseignement moral et civique est évalué dans le cadre de l'unité UG1, qui comprend également le français. Cette partie de l'épreuve est orale : le candidat présente sa liste de six documents préparés, un par thème des programmes d'histoire, de géographie et d'EMC. Le thème est tiré au sort. Le candidat dispose de 5 minutes de préparation et l'oral dure 15 minutes au total.

Les trois parties ci-dessous sont des repères de contenu pour structurer la préparation et l'échange oral. Le total de 20 points est une présentation normalisée du barème du sujet et ne constitue pas un coefficient autonome de l'EMC. Le coefficient réglementaire est celui de l'unité UG1 combinée.

Pour la partie EMC, le candidat s'appuie sur le document de son choix parmi ceux qu'il a préparés. Il construit une argumentation, mobilise les notions du programme et explicite les valeurs de la République en jeu.

PARTIE 1 : Repères historiques et analyse critique (9 points)

Contextualiser et analyser un document historique

À partir d'un document historique de la liste préparée par le candidat et, en appui, du DT 1, présenter le contexte de production du document, en examiner le contenu et préciser sa portée.

1.1 (3 points) Présentez l'auteur, la date, la nature et le contexte historique du document choisi.

1.2 (3 points) Expliquez l'idée principale du document en vous appuyant sur un élément précis de son contenu.

1.3 (3 points) Montrez ce que ce document permet de comprendre et indiquez une limite liée à son point de vue, à son destinataire ou à son contexte de production.

PARTIE 2 : Géographie et lecture de données (7 points)

Décrire une situation géographique et interpréter des données

À partir d'un document de géographie de la liste préparée par le candidat et des données du DT 2, décrivez les évolutions observées et expliquez un enjeu d'aménagement du territoire.

2.1 (3 points) Relevez deux informations chiffrées du DT 2 et décrivez l'évolution qu'elles mettent en évidence.

2.2 (4 points) Expliquez un enjeu d'aménagement du territoire soulevé par ces données. Appuyez votre réponse sur un acteur concerné et une conséquence possible pour les habitants.

FormaV - document d'entraînement non officiel

PARTIE 3 : Enseignement moral et civique (4 points)

Argumenter et expliciter les valeurs de la République

À partir d'un document d'EMC choisi dans la liste préparée par le candidat, présentez une situation civique concrète. Le DT 1 peut être mobilisé si le candidat a retenu un document portant sur la laïcité et la liberté de conscience.

3.1 (2 points) Présentez la situation, formulez la question civique qu'elle soulève et défendez une réponse argumentée en vous appuyant sur le document choisi.

3.2 (2 points) Identifiez et expliquez au moins deux valeurs ou principes de la République en jeu dans cette situation. Distinguez les faits, les règles applicables et votre jugement personnel.

FormaV - document d'entraînement non officiel

DOSSIER TECHNIQUE ET RESSOURCES

Documents ressources nécessaires à la résolution du sujet

DT 1 : LOI DU 9 DÉCEMBRE 1905 CONCERNANT LA SÉPARATION DES ÉGLISES ET DE L'ÉTAT

Source : loi du 9 décembre 1905, article 1, publiée au Journal officiel de la République française. Texte authentique : « La République assure la liberté de conscience. Elle garantit le libre exercice des cultes sous les seules restrictions édictées ci-après dans l'intérêt de l'ordre public. » Ce document permet notamment d'interroger les rapports entre liberté de conscience, liberté de culte et ordre public.

DT 2 : EXEMPLE DE DONNÉES TERRITORIALES SUR LES DÉPLACEMENTS DOMICILE-TRAVAIL

Données fictives établies pour le présent sujet. Elles décrivent trois territoires et ne constituent pas une statistique nationale. La part indiquée correspond à la proportion des actifs occupés déclarant utiliser principalement le mode de transport concerné pour leurs déplacements domicile-travail.

Mode principal de déplacement domicile-travail selon le territoire

Territoire	Voiture	Transports collectifs	Marche ou vélo
Centre urbain	42 %	38 %	20 %
Couronne périurbaine	74 %	16 %	10 %
Territoire rural	86 %	5 %	9 %

Données fictives, valeurs en pourcentage des actifs occupés.

FormaV - document d'entraînement non officiel

NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE

DR 1 : Document réponse : prise de notes pour l'oral — **À RENDRE AVEC LA COPIE**

Le document est facultatif et sert à organiser la préparation. Il ne remplace pas la liste des six documents préparés par le candidat. Complétez les rubriques utiles pendant les 5 minutes de préparation.

Repères pour organiser la présentation orale

Élément à présenter	Notes
Document choisi et thème	.....
Auteur, date, nature et contexte	.....
Idée principale et élément justificatif	.....
Valeurs ou principes de la République concernés	.....
Argumentation et conclusion	.....

Prise de notes du candidat.

Cadre réservé aux justifications, calculs complémentaires ou schémas du candidat :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

FormaV - document d'entraînement non officiel

Continue à t'entraîner

Retrouve tous les sujets et corrigés du CAP MMC, classés par épreuve et par année :
capmoulesceramiques.fr/annales-sujets-et-corriges

Pour réviser tout le programme avant l'examen, les Fiches de Révision du CAP MMC reprennent l'essentiel de chaque épreuve :
capmoulesceramiques.fr/fiches-de-revision

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.